Document généré le 8 mai 2024 23:39

Québec français

Enseignement de l'orthographe — Entre reproduction et innovation… Dis-moi quel élève tu étais, je te dirai quel prof tu seras!

Jean Pierre Saulot, Claudie Péret et Catherine Brissaud

Numéro 141, printemps 2006

La formation des enseignants

URI : https://id.erudit.org/iderudit/50242ac

Aller au sommaire du numéro

Éditeur(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (imprimé)
1923-5119 (numérique)

Découvrir la revue

Citer cet article

Saulot, J. P., Péret, C. & Brissaud, C. (2006). Enseignement de l'orthographe — Entre reproduction et innovation… Dis-moi quel élève tu étais, je te dirai quel prof tu seras! *Québec français*, (141), 76–77.

Tous droits réservés © Les Publications Québec français, 2006

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

https://www.erudit.org/fr/

Enseignement de l'orthographe : entre reproduction et innovation...

Dis-moi quel élève tu étais, je te dirai quel prof tu seras !

> > > Jean Pierre Sautot, Claudie Péret et Catherine Brissaud*

Cet article applique les rectifications orthographiques.

Passer du statut d'élève à celui de professeur des écoles primaires pose des problèmes. En tant que formateurs en Institut universitaire de formation des maitres (IUFM) et dans la discipline français, nous nous interrogeons sur ce qu'il convient de produire comme acte de formation afin d'accompagner les stagiaires au cours de ce changement. C'est au travers du prisme « orthographe » que nous observons, en tant que didacticiens de l'orthographe, ce changement de statut et que nous interrogeons notre pratique de formateur. Notre recherche consiste à suivre 36 professeurs débutants dans ce rite de passage et dans les débuts de leur vie professionnelle.

Le bien fondé du rite

Quelle que soit la forme de la formation des enseignants, le rite de passage qui atteste de la compétence de l'enseignant à exercer sa fonction éducative et instructive est nécessaire. La délégation de pouvoir éducatif que les familles accordent aux enseignants impose une validation socialement reconnue de leurs compétences à exercer le métier. Nous ne discuterons pas ici de cet aspect.

La nature du rite

En France, le recrutement et la formation des enseignants observent un rituel assez spécifique qui organise le passage du statut d'élève à celui d'enseignant. L'étudiant titulaire d'une licence prépare un concours de recrutement, puis suit une formation professionnelle courte, pour enfin être titularisé sur un poste de fonctionnaire. Le séjour à l'IUFM est une authentique période de marge. Bien qu'ayant quitté le cycle universitaire, les étudiants préparant le concours de professeurs des écoles à l'IUFM ne sont pas encore des enseignants. Les lauréats du concours, bien que recrutés comme enseignants ne sont encore que des apprentis à qui l'institution scolaire n'a pas reconnu le statut de professeur à part entière.

Les contenus du rite

Dans le système français, le concours atteste de la maîtrise des savoirs disciplinaires. Une alternative se présente alors aux opérateurs de la formation professionnelle. Soit ils considèrent ces connaissances comme étant acquises et la formation se concentre sur les opérations de transmission du savoir, soit ils considèrent qu'une formation complémentaire de l'individu est nécessaire et donc ils travaillent à rendre autonome l'enseignant stagiaire dans sa capacité à compléter ses connaissances et dans sa capacité à transposer le savoir. La vérité réside vraisemblablement dans un équilibre entre ces deux options, équilibre d'autant plus sensible que la formation française est courte. En son sein, la formation aux didactiques l'est plus encore.

Malgré le développement de travaux consacrés aux systèmes d'écriture, à l'acquisition et à la didactique de l'orthographe, la pression normative et sociale continue de s'exercer autour de l'enseignement / apprentissage de l'orthographe et laisse les enseignants dans un désarroi certain.

Devant ce problème, nous formulons l'hypothèse que le rapport au savoir de l'enseignant est déterminant. Concernant l'orthographe, l'apprentissage tel qu'il a été vécu par le sujet et les perspectives professionnelles de celui-ci, depuis la formation reçue à celle qu'il va dispenser, nous ont semblé être deux points incontournables, parmi d'autres thèmes abordés avec les stagiaires au cours de l'enquête que nous menons.

Comment avez-vous appris l'orthographe ?[1]

L'évocation des méthodes d'enseignement vécues par les stagiaires lors de leur scolarité primaire fait très fréquemment mention de deux outils, emblématiques en France : « *Bled* [méthode célèbre en France utilisée dès 1946] *ça c'est le mot qui me revient tout le temps parce qu'on faisait tout le temps parce qu'on faisait des exercices de Bled [...] au collège je me rappelle des dictées / je me rappelle des dictées des dictées préparées donc au plan orthographe c'était surtout ça* ».

Côté apprentissage, la plupart des stagiaires déclarent avoir un bon niveau d'orthographe. Cependant, les souvenirs des méthodes qui leur ont été appliquées pour obtenir ce niveau sont plus que contrastés. On trouve trois types de souvenirs chez les stagiaires : 1) la réussite : « *Je réussissais bien donc je le vivais bien... c'était un moment que j'aimais bien quand même la dictée* » ; 2) l'échec des autres : «*J'ai un peu découvert que la dictée ça pouvait être le pire moment de la semaine de certains élèves* » (Ce décentrage est cependant relativement rare. Il est survenu ici durant la formation.) ; 3) sa propre difficulté à apprendre les contenus comme les méthodes : « *Je pense que j'ai essayé d'apprendre / vraiment j'avais la bonne volonté d'apprendre je faisais tout pour apprendre mais je pense que j'avais pas les bonnes méthodes // j'arrivais pas et d'abord je comprenais pas* ».

À ces jugements portés sur la méthode s'ajoutent des souvenirs plus personnels. Ils témoignent des difficultés relationnelles que le stagiaire a pu entretenir avec des adultes l'accompagnant dans son apprentissage, parent ou enseignant : « *Je savais que si j'avais des mauvaises notes eh bien mes parents ne seraient pas contents* [...] *par rapport aux autres élèves de la classe avoir des mauvaises notes c'était pas génial* [...] *le point de vue que l'enseignante avait sur moi / je le ressentais négativement puisque j'avais souvent des mauvaises notes* ». Certains stagiaires interrogés se voient donc rétrospectivement comme de très bons élèves, d'autres comme des élèves moins exemplaires, voire en échec, pour l'orthographe du moins.

Comment allez-vous enseigner l'orthographe ?

Le rapport à l'orthographe du futur enseignant se nourrit de deux relations de sens construites entre l'apprenti qu'il a été et l'orthographe : la relation à son apprentissage et la relation au code lui-même en tant que système d'écriture. Certains stagiaires qui se souviennent avoir été de bons élèves ne trouvent généralement aucune objection majeure au fait de reproduire ce qu'ils ont vécu eux-mêmes. Ceux-là manifestent l'intention de varier la mise en œuvre de la dictée et conduiront vraisemblablement sans état d'âme excessif les élèves sur les chemins qu'ils se rappellent avoir empruntés. À l'inverse, pour le stagiaire ayant mal vécu cet apprentissage, le souvenir de la difficulté scolaire débordant parfois sur les relations avec les parents semble permettre une prise de distance d'avec l'enseignement reçu. Ainsi l'irruption de l'affectif du stagiaire dans ses choix professionnels futurs ne peut pas être négligée.

Au-delà de ces souvenirs la formation universitaire initiale des stagiaires et leur compétence orthographique jouent sur les choix qu'ils opèrent... Apparaît ainsi une tendance à privilégier comme importants des points d'orthographe que le stagiaire juge défaillants dans sa propre compétence, ou surveille tout particulièrement dans ses pratiques scripturales personnelles.

Le passé universitaire des stagiaires pèse aussi sur leurs choix. Ainsi le fait d'avoir obtenu un diplôme en sciences du langage permet de mieux objectiver les problèmes didactiques que pose le code. Il semble que les stagiaires ayant opéré cette mise à distance de l'orthographe lors de leur formation universitaire soient plus à même de dépasser leur propre subjectivité dans leurs projets d'enseignement. Un vécu personnel de l'apprentissage, ressenti comme négatif, semble produire le même effet. Ceux-là tentent d'innover par rapport à ce qu'ils ont vécu.

Face à cette palette de rapports à l'objet d'apprentissage, on peut s'interroger légitimement sur les influences que peut ou doit exercer la formation professionnelle.

Que vous apporte la formation professionnelle ?

Questionnés sur leur formation à l'IUFM, lors de la préparation au concours ainsi que lors de leur courte année de formation professionnelle, les stagiaires avouent sans trop de peine qu'ils n'ont retenu que peu de choses de l'information qui leur a été dispensée au sujet de l'orthographe. La brièveté de l'apport et le manque d'outils pratiques et directement utilisables sont soulignés dans tous les cas. Les stagiaires sont d'autant plus dubitatifs que l'épreuve des faits qu'ils subissent lors de leurs stages en écoles les confronte à des discours et à des pratiques pédagogiques fréquemment en contradiction avec ce que l'IUFM leur a transmis. Ces jugements, parfois sévères avec la formation, permettent cependant de constater : 1) une faible conscience de leurs propres limites en ce qui concerne leurs connaissances du fonctionnement de l'orthographe ; 2) une évaporation de l'information reçue lors de la préparation au concours de recrutement et que la très courte formation dispensée ensuite ne semble pas en mesure de cristalliser ; 3) une demande d'initiation véritable à la manipulation des outils didactiques élaborés par la recherche ; 4) un paradoxe entre le fait que les stagiaires disent ne pas avoir de souvenir de leur formation et l'intégration dans leur projet professionnel de stratégies qu'ils ne peuvent avoir découvertes que lors de leur formation : dictée avec discussion sur les graphies proposées, lien entre orthographe et activités de lecture/écriture, démarche socioconstructiviste...

Comment répondre au problème de la reproduction des pratiques ?

Ce n'est donc pas tant la réussite scolaire (tous ont été peu ou prou bons élèves), mais les épreuves, positives ou négatives, par lesquelles il a fallu passer qui influeraient sur les choix de l'enseignant en devenir. En tant que rite de passage, la formation à l'IUFM doit permettre aux stagiaires d'opérer un changement en eux. Si ce changement doit passer par une objectivation de leur propre vécu scolaire pour construire leur pratique à venir, alors il convient de faire émerger ces représentations héritées du passé. Dis-moi quel élève tu étais, je te dirai quel prof tu seras !

Conclusion

Ainsi, pour parer au malaise des enseignants, pour qu'ils soient libres de leur choix et non prisonniers d'une reproduction de pratiques remontant de leur passé, il semble essentiel de trouver, dans l'accompagnement des enseignants débutants, des équilibres entre initiation et formation.

Initiation dans la mesure où : 1) les systèmes d'écriture, et celui du français en particulier, n'ont pas des fonctionnements transparents ; 2) les dispositifs d'enseignement de l'orthographe, innovants au regard de la « tradition » pédagogique, nécessitent d'être testés, démontés, éprouvés, pour être validés par l'enseignant.

Formation car : 1) accepter le fait que la variation est inhérente à la norme orthographique demande d'adopter des postures que l'école enseigne encore peu ; 2) comprendre les limites et les points forts de sa propre compétence, c'est travailler à plus de tolérance vis-à-vis des erreurs d'autrui et notamment de celles de ses élèves.

---

* LIDILEM - Université de Grenoble 3 - IUFM de Lyon et Grenoble (France).

NOTE

1 Les passages du texte en italique sont des citations de discours de professeurs stagiaires.